

Sélection et utilisation de logiciels et applications tablettes numériques pour élèves avec troubles du spectre autistique

Objectifs généraux

- Donner un aperçu des outils numériques (Logiciels PC et applications tablettes numériques) pour élèves avec troubles du spectre autistique semblant pertinentes en regard du handicap concerné.
- Expliciter la démarche de sélection.
- S'approprier les logiciels et les applications.

Objectifs spécifiques

- Faire connaître les meilleurs logiciels et applications.
- Permettre au stagiaire de comprendre les critères de sélection afin de les rendre autonomes dans l'avenir.
- Manipuler logiciels et applications.

Contenus et démarches

- Présentation du handicap et explicitation du choix des tablettes numériques.
- Présentation de certains logiciels, applications et définition des critères de sélection.
- Manipulation des logiciels et applications.

Références bibliographiques

- La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation. En particulier :
 - **numéro 59** - Article de Patrice Renaud : *Les technologies usuelles de l'information et de la communication au service des élèves autistes et de leurs enseignants.*
 - **numéro 56** - Article de Philippe Garnier : *Mathématiques, raisonnement et technologies usuelles de l'information et de la communication : des besoins particuliers aux talents particuliers.*
- Site Orna (Observatoire des ressources numériques adaptées) : <http://orna.inshea.fr/spip.php?sommaire>
En particulier : **Tablette et autisme (E. Greff)** : <http://orna.inshea.fr/spip.php?article88>

Coordonnateur

Philippe Garnier ou Éric Greff

Nombre de participants : 12 à 15

Durée : 2 jours

Lieu : INS HEA

Tarif 1 : 200 €

Tarif 2 : 400 €

Public concerné

- Professionnels travaillant avec des élèves avec autisme (enseignants, travailleurs sociaux, psychologues, orthophonistes, etc.).

Dates

18 et 19 mai 2015

Tarif 1 : Personnels de l'EN rémunérés par l'ENESR ou les administrations partenaires, parents d'enfants handicapés, étudiants.

Tarif 2 : Personnels rémunérés par les associations, établissements spécialisés, collectivités territoriales ou autres candidats individuels.